



Erreurs systématiques dans les paies

Par **titelle313**, le **06/06/2010** à **11:23**

Bonjour,

Je travaille pour l'agence xxxxxx, agence d'hôtesses présente sur toute la France. Je dépend de l'agence de M(modération)

A mon arrivée dans l'entreprise, les autres hôtesse m'ont conseillé de toujours vérifier mes fiches de paie. Et, en effet, tous les mois, nous sommes plusieurs à trouver des erreurs. Des heures manquent, des tickets resto ne sont pas envoyés, des heures supp sont comptées en heures complémentaires. Parfois même, des salaires fixes sont faux. Tous les mois, nous sommes obligées de faire faire des rectifications sur nos salaires. L'explication de la direction : la personne qui fait les paies (1 seule pour les agences de P(modération) et M(modération) ???) a eu un accident cérébrale et a donc des "petits problèmes".

Après que plusieurs d'entre nous aient demandé à notre directrice d'agence de faire remonter à Paris notre mécontentement et nos "conseils" de faire aider cette personne, rien n'a été fait et certaines d'entre nous se retrouvent en de fâcheuses postures lorsqu'elles comptent sur leurs heures supp pour boucler des fins de mois difficiles et qu'elle ne les ont pas.

N'ayant pas connaissance de délégué du personnel, je souhaitai savoir à qui je pouvais faire remonter ce problème afin que des mesures soient prises pour y remédier. Mon agence et celle de Paris ne donnent pas l'impression d'y prêter attention (leurs paies doivent être correctes !) et nous ne savons plus à qui nous adresser.

Merci par avance de vos réponse.
Cordialement,

Par **julius**, le **06/06/2010** à **16:15**

Je vous invite à contacter un syndicat pour vous aider.

Cordialement

Par **Blackpantha972**, le **13/06/2010** à **01:58**

bonsoir,

Ma boite xxxxxx a été racheté par xxxxxx il y a 4 mois et comme vous j'ai des erreurs chaque mois sur mon salaire...

Autre problème, mes congés payés ont été mal calculés... résultat je me bats pour que ce soit régularisé....

dans la mesure où nous habitons le meme département, je vous propose de se rencontrer afin kon en discute... car je vous avouerai ke je n'en peux plus de me demander quel sera mon salaire le mois suivant...

après 3 recommandés le réclamant mes rappels sur salaire, je me suis procuré un formulaire de référé qu je compte envoyé la semaine prochaine au conseil des prudhommes de Paris....

please I need some help.... je connais un avocat que j'ai connu durant mon bts assistant de manager que j'ai préparé dans la cadre de mon cif cette année et je pense que nous devrions entamer un eprocédure groupée, ce qui aurait beaucoup plus de poids et qui mettrait fin aux agissements abusifs de cette boite....merci de contacter au plus vite:
(modération)@hotmail.fr....

merci d'avance....

Par **julius**, le **13/06/2010** à **07:31**

Contactez vous par Messages Privés pour vos échanges de coordonnées ;
Faites vous assister d'un avocat ou d'un défenseur syndical
Voir , faire une procédure collective puisqu'il s'agit du même problème (à étudier)

Par **bibli**, le **02/09/2017** à **10:38**

Je vois que les problemes n'ont pas changé 7 ans après! ce sont des escrocs et je pense que cette politique des ERREURS SUR FICHE DE PAYE leur fait gagner pas male de tunes! c'est une honte!!!